

## ACCUEIL DES TRAVAILLEURS

Informations transmises aux travailleurs, sous-traitants,  
visiteurs et livreurs

**LE LAVAGE DES MAINS EST OBLIGATOIRE PENDANT 20 SECONDES :**

Mettre à la disposition des travailleurs de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique à 60 % pour le lavage des mains

- À l'entrée et à la sortie du chantier;
- Avant et après une pause ou une période de repas;
- Avant de fumer et après d'avoir fumé;
- À chaque changement de tâche;
- Avant de retirer et après avoir retiré un équipement de protection individuelle;
- Après avoir toussé, éternué ou s'être mouché.

**REEMPLIR LE REGISTRE D'ACCUEIL DES SYMPTÔMES :**

- Signaler immédiatement tous symptômes apparaissant dans la journée;
- Toute déclaration mensongère sera soumise aux autorités compétentes et une mesure administrative ou disciplinaire sera imposée.

**RESPECTER LA DISTANCIATION PHYSIQUE ÉTABLIE À 2 MÈTRES à l'extérieur et à l'intérieur (À l'intérieur, il faut garder le masque de qualité en tout temps) pendant la vague du variant Omicron :**

- Respecter les marqueurs de distanciation;
- S'il est impossible de respecter la distanciation physique, un plan de travail devra être soumis au superviseur pour acceptation. Ce plan de travail devra comprendre:
  - *Les mesures de protection individuelle;*
  - *Les mesures d'hygiène;*
  - *Les mesures de désinfection des outils, surfaces de travail et équipements;*
  - *La manière de limiter le nombre de travailleurs dans un espace donné.*

**RAPPEL : ÉVITER DE PORTER LES MAINS AU VISAGE (voies de pénétration : yeux, nez et bouche) :**

- Si vous portez vos mains au visage, se laver les mains par la suite;
- Ne pas mettre les branches de lunette dans la bouche;
- Ne pas mettre de clous, vis, crayons ou autre dans la bouche;
- Se moucher dans un mouchoir, le mettre à la poubelle et se laver les mains.

**NETTOYER RÉGULIÈREMENT LES SURFACES DE CONTACTS :**

\*L'employeur doit fournir et procéder au nettoyage des surfaces de contacts selon la fréquence établie.

- Quotidiennement :
  - *Exemple : les planchers.*
- Régulièrement :
  - *Exemple : les poignées de portes, tables, comptoirs, claviers, téléphones, rampes d'escalier, équipements, toilettes, robinets, distributeurs à savon et papier, etc.*
- Lors de chaque tour de pause ou période de repas :
  - *Exemple : les fours à micro-ondes, distributeurs d'eau, réfrigérateurs, chaises et tables.*
- Lors de chaque changement d'opérateur d'équipement ou d'engin ou d'utilisateur d'outils.



ASSOCIATION DE LA  
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

## ACCUEIL DES TRAVAILLEURS

Informations transmises aux travailleurs, sous-traitants,  
visiteurs et livreurs

<p><input type="checkbox"/> <b>LES RÉUNIONS ET LES RENCONTRES DEVRONT RESPECTER LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Respecter la distanciation physique sur 360 degrés;</li><li>– Aérer suffisamment le local;</li><li>– Préconiser les technologies telles que Skype, Teams, FaceTime, etc.;</li><li>– Préconiser les rencontres à l’extérieur.</li></ul>
<p><input type="checkbox"/> <b>LES HORAIRES DE PAUSES-REPAS SONT ÉTABLIS DE LA FAÇON SUIVANTE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Pause n°1 de 11 h 30 – 12 h pour l’équipe de travail suivante :</li><li>– Pause n°2 de 12 h – 12 h 30 pour l’équipe de travail suivante :</li><li>– Pause n°3 de 12 h 30 – 13 h pour l’équipe de travail suivante :</li><li>– Pause n°4 de 13 h – 13 h 30 pour l’équipe de travail suivante :</li></ul>
<p><input type="checkbox"/> <b>PRIVILÉGIER LES SANDWICHES ET LES THERMOS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Éviter de boire et de manger dans les contenants des autres travailleurs.</li></ul>
<p><input type="checkbox"/> <b>LIMITER LE PRÊT DES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS ENTRE LES TRAVAILLEURS.</b></p>
<p><input type="checkbox"/> <b>PRÉCONISER L’ATTRIBUTION D’OUTILS DE MANIÈRE INDIVIDUELLE.</b></p>

Nom du travailleur (lettres carrées) :	Signature :	Date :

Mise à jour : 4 janvier 2022

### Association de la construction du Québec

9200, boul. Métropolitain Est  
Montréal (Québec) H1K 4L2  
acq.org

T 514 354-0609  
1 888 868-3424  
F 514 354-8292